

ACCUEILLIR, INTEGRER ET ACCOMPAGNER DES INTERIMAIRES, SAISONNIERS OU ALTERNANTS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout collaborateur ayant des fonctions managériales auprès des travailleurs occasionnels.

PREREQUIS

Avoir la volonté de structurer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux embauchés au sein de sa structure.

DUREE

Durée : 14 heures en continu
Amplitude : 2 jours

LIEU

Axial Formation – 85 Boulevard de Strasbourg – Le Havre

PARTICIPANTS

4 à 8 personnes

TARIFS

Inter : 704 € HT / personne
Intra : 2 392 € HT / groupe

Cette action est disponible dans le catalogue de formations d'Ocapiat



MAJ : 08.02.2022 – version 1

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **Elaborer un dispositif d'accueil et d'accompagnement adapté à sa structure pour les personnels occasionnels**

MODALITES D'ORGANISATION

100% en présentiel

CONTENU ET DEROULE

Séquence 1 (7h) : présentiel en groupe

- Réussir l'accueil et l'intégration des personnels occasionnels :
 - Etude de cas en entreprise
 - Conditions d'une intégration réussie en entreprise
 - Outils et documents utiles (livret d'accueil, fiches de poste...)
 - Analyser les pratiques existantes au sein de sa structure
 - Formaliser les objectifs du dispositif et identifier les axes d'amélioration
 - Concevoir un dispositif d'accueil et d'intégration

Séquence 2 (7h) : présentiel en groupe

- Réussir l'accompagnement des personnels occasionnels :
 - Tutorat et posture du tuteur
 - Formation au poste et transmission des consignes
 - Suivi quotidien et évaluation des compétences
 - Analyser les pratiques existantes au sein de sa structure
 - Formaliser les objectifs du dispositif
 - Concevoir un dispositif d'accompagnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme et en sous-groupe, études de cas, apports méthodologiques de conception de dispositif d'intégration et d'accompagnement, apports de modèles de documents, échanges entre pairs et partage d'expériences.

OUTILS ET SUPPORTS

Glaxoon, fiches et modèles de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz de compréhension, engagement dans la démarche, conception d'un dispositif d'accueil, d'intégration, et d'accompagnement du personnel occasionnel

VALIDATION DE LA FORMATION

Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au minimum 3 semaines avant le début de la formation en cas de financement OPCO.

La formation sera confirmée au plus tard 5 jours avant son démarrage lorsqu'elle sera constituée du nombre de participants minimum requis.

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Veuillez nous contacter pour étudier les besoins spécifiques.